

# L'ÉCHO de Saint-Pierre

Siège du journal : MPT de Saint-Pierre Tél 02 98 45 10 92

courriel : echodesaintpierre@orange.fr - Site internet : www.echodestpierre.infini.fr

Mensuel gratuit de toute la Rive Droite

N° 312 avril 2019

## CCQ : à l'assaut du Questel !!!

Le CCQ et les associations du quartier organisent cette année une balade à destination des enfants (6/10 ans) et de leur famille. Cet évènement aura lieu le dimanche 28 avril à 14h30 au fort du Questel pour une durée de 2h environ.

Voici un aperçu du programme :

depuis l'accueil, les enfants (accompagnés des parents) vont devoir se rendre successivement aux 7 étapes figurant sur le livret qui leur sera remis au départ. À chaque étape ils seront soumis à une épreuve (jeu, énigme, activité manuelle, scientifique, d'adresse...). À leur retour au point d'arrivée après résolution de l'ensemble des épreuves, les enfants seront récompensés par un diplôme et un petit goûter, et les parents, par la présentation du fort par l'association 1846.

**À partir du 1<sup>er</sup> avril, inscription des enfants au :  
02 98 00 80 80. L'effectif maximum est de 100 inscrits.**

### Exposition "Saint-Pierre insolite"

C'est la dernière étape pour l'exposition "Saint-Pierre insolite" organisée par le CCQ ; 47 œuvres ont été proposées par 22 artistes de la métropole. Comme pour la précédente exposition, mais avec la notion supplémentaire d'insolite et réel, les peintures, photos, dessins, pastels, encres... mettront en valeur notre quartier par des représentations de lieux ou d'évènements d'hier ou d'aujourd'hui.

Les visiteurs pourront voter pour leur œuvre préférée du 1<sup>er</sup> au 27 avril, aux heures d'ouverture de la mairie.

En fin d'exposition, en présence de la presse, 3 prix du public seront décernés.

### Le budget participatif

Trois projets concernant Saint-Pierre étaient dans les 30 premiers, dont 1 porté par le CCQ : "réhabiliter la plage de Sainte-Anne du Portzic". Après la phase d'étude de faisabilité technique, en novembre et décembre 2018, seul le projet porté par le CCQ est resté en lice pour le vote final du 18 au 26 janvier. Le 6 février, le résultat final de la consultation est tombé. Notre projet fait partie des 7 qui seront mis en œuvre. Il est maintenant sur les rails, les premiers dossiers administratifs sont lancés et si tout va bien, la réalisation devrait se faire aux marées d'équinoxe d'automne.



*Le site n'est pas aménagé pour les personnes à mobilité réduite. Les enfants devront être accompagnés de parents et seront sous leur responsabilité.*

Il est maintenant déjà temps de penser au prochain budget participatif (qui démarrera en mai prochain), de réfléchir aux projets que nous aimerions voir réalisés et éventuellement portés par le CCQ. Les habitants du quartier qui ont une idée et souhaitent un accompagnement peuvent prendre contact avec le CCQ de Saint-Pierre via la mairie de quartier au 26 rue Jean-François Tartu. Tél : 02 98 00 80 80

### Site "participation-brest.net"

Le site est à nouveau opérationnel après sa refonte. Le but de la nouvelle version de ce site est de donner aux Brestois une meilleure visibilité sur les activités et réalisations de leurs 7 CCQ ainsi que sur les projets, évènements, manifestations dans les quartiers. C'est un site participatif d'information et de communication ouvert à tous les brestois, un outil d'échange et de ressources, magazine d'information sur les initiatives des conseils consultatifs des quartiers brestois. Il permettra également à chaque CCQ de bénéficier des meilleures initiatives des uns et des autres, et à chaque membre de consulter l'agenda et les documents archivés.

Jean-Denis Le Roux et Jean Louboutin

# QUEL DEVENIR POUR LES DÉCHETS PLASTIQUE BRESTOIS ?

**Selon plusieurs critères, nos déchets plastique seront orientés vers trois directions possibles.**

## **Un site d'enfouissement**

Seuls 3 % des déchets collectés sont destinés à être enfouis. Ils le seront à Gueltas (56) ou Séc'hé (53).

## **Une filière de recyclage**

La société Valorplast les achemine jusqu'aux usines de Brenouillé, Verdun et Colmar. Il s'agit principalement de contenants alimentaires ou ménagers. L'an dernier, 1572 tonnes de flaconnages ont fait l'objet d'une valorisation matière à Brest Métropole. Sachez que si une bouteille ou un bidon arbore un anneau de Moebius (3 flèches formant un triangle) avec un pourcentage à l'intérieur, cela indique la proportion de matière recyclée dans sa fabrication. S'il n'y a pas de chiffre, le produit est recyclable, mais a été fabriqué en matière nouvelle. Le brome est un retardateur de flammes. Il est incorporé dans les plastiques d'outils électroportatifs, de petit électroménager, d'écrans... Quand ceux-ci sont déposés en déchèterie\* (ils deviennent alors des DEEE\*. Eco-Systèmes les prend en charge, les achemine au centre de démantèlement de Quimper et les oriente vers des usines de recyclage spécifiques disséminées sur le territoire français. À Brest Métropole, en 2017, 1340 tonnes ont ainsi été collectées.

## **Chaudières d'incinération**

Nous connaissons tous la déchèterie du Vern à Saint-Pierre, ainsi que celle du Spernot où se trouve l'Uved (**Unité de Valorisation Énergétique des Déchets**), c'est-à-dire l'incinérateur.

Il y a quatre chaudières dans le Finistère.

Celles-ci sont alimentées par nos déchets ménagers en sac (130 000 tonnes / an), les rebuts non dangereux de l'industrie et celles générées par les activités hospitalières.

Ils sont déposés dans les bennes "incinérables" des cinq déchèteries présentes sur le territoire de BMO.

L'Uved peut également brûler les boues des stations d'épuration. Cette opération de combustion permet de transformer un gros volume d'eau en vapeur. Celle-ci est conduite, en vue de les chauffer, vers plusieurs bâtiments brestois tels que les 2 sites du CHRU, l'Hôtel de Ville ou l'Université de Bretagne Occidentale.

Ce réseau de distribution est appelé à s'étendre dans l'avenir ; la Marine Nationale, par exemple, s'est dite intéressée.

La vapeur produite permet aussi de générer de l'électricité via une turbine. L'Uved est évidemment soumise à des prescriptions réglementaires très strictes concernant ses émissions solides (poussières et particules métalliques) et gazeuses (chlorure d'hydrogène, oxydes d'azote, dioxines ...).

Les fumées sont filtrées et neutralisées avant rejet...

Néanmoins, une faible partie des émissions toxiques peut être disséminée dans l'atmosphère. Pour éviter cela au maximum, des organismes indépendants et agréés mesurent régulièrement ce qui sort de la cheminée.

Les suies résiduelles (nommées par l'acronyme Refiom) sont stabilisées et solidifiées avant d'être transportées vers un centre habilité à stocker les déchets dangereux. Les restes solides de l'incinération constituent les mâchefers. Après dépollution, ils pourront servir à produire un matériau destiné à devenir de la sous-couche routière.

Il subsiste également des ferrailles, qui pourront être recyclées. Nous voyons que ces processus industriels sont variés et complexes. Ils ont encore une marge de progression importante car c'est un secteur nouveau. Il s'agira de continuer à minorer l'impact environnemental du traitement de nos déchets.

## **Précision orthographique :**

\* Déchèterie s'écrit ainsi car l'Académie Française l'a décidé. La version "déchetterie" est une appellation déposée par le précurseur de l'Ademe et, à ce titre, n'a pas vocation à être utilisée dans le langage courant.

- DEEE : **D**échets d'**E**quipements **E**lectriques et **E**lectroniques.

Info : si vous souhaitez participer au nettoyage des plages de notre région dans un cadre associatif, "Ar Viltansoù" peut vous intéresser.

Soit à son antenne du Conquet :

[clsimonin@aol.com](mailto:clsimonin@aol.com)

Ou celle de la rade de Brest :

[n.marquis7@gmail.com](mailto:n.marquis7@gmail.com)

*Tous nos remerciements à Mmes Emmanuelle Herichard du service déchets propreté de Brest Métropole et Nathanaëlle Cadue de la société Valorplast.*

*Jean-Luc Coat*



# Les enfants de paysans à Saint-Pierre dans les années 30



Dans son livre "Paysans de Saint-Pierre Quilbignon" (1920-1940) édité par Mémoire de Saint-Pierre en 1994, Jean Kervennic, né en 1909, nous raconte la vie des "ruraux" de l'entre-deux guerres. Il y avait à l'époque environ 130 fermes. Il n'en reste que 3 en 2019 : Traon-Bihan, Kerivin-Vao, Larc'hantel. Nous avons choisi d'en mettre ci-dessous un extrait qui raconte la vie des enfants de paysans.

## Le travail des enfants

«Faire les commissions, c'est le travail de tous les enfants dans tous les pays du monde. Mais dans nos campagnes, dès l'âge de 10-12 ans, selon sa stature, un garçon rendait en outre de multiples services autour de la ferme. Quels travaux ? Eh bien : tourner l'écrémeuse au retour de l'école, la baratte le jeudi matin, chauffer la grande marmite du "manger pour les bêtes". Ramasser les pommes de terre au champ. Conduire le cheval qui vous portait sur le dos en tirant la herse, le rouleau, conduire les chevaux à la petite charrue, à la faucheuse, au manège : mais là il fallait avoir 13 ans.

Mener le cheval au bourg à ferrer dans l'une ou l'autre des deux forges : quelle gloire en croisant des copains citadins qui eux n'avaient que des chevaux de bois ! Bien entendu, pour une telle mission, on ne confiait à un garçon que des chevaux âgés, remplis de sagesse, qui n'étaient pas effrayés par ces engins bruyants et bizarres : auto, camion, tramway.

## Le métier de cow-boy

Enfin le lot de tous les enfants, garçons ou filles, à la campagne, un travail détesté de tous, à l'unanimité, même des petits Américains qui (du moins, je le suppose) aiment tant le métier de cow-boy au cinéma, vous l'avez deviné, cette ennuyeuse corvée c'est de mener le troupeau de vaches : au champ, au point d'eau, leur changer de champ, les garder et surveiller, les ramener à l'étable. Quelle barbe ! Mais personne ne demandait à l'enfant son avis.

Vous connaissez la vieille chanson bretonne. Je traduis :  
"Yann, as-tu trouvé les vaches ?

Oui, les as-tu trouvées ?

- Je n'ai pas, je n'ai pas mais j'ai trouvé mieux

- Alors, qu'as-tu trouvé, Yann ?

Qu'est-ce que t'as trouvé ?

- Un nid de pies, un d'corbeaux, un p'tit nid de roitelets".

Voilà ce qui intéressait ce petit paysan il y a 2 ou 300 ans et non pas le troupeau de vaches. Comme quoi la nature humaine ne change pas. Mais les points de vue changent avec l'âge !

## Formation professionnelle

À 12 ans on passait le certificat d'études. Aux reçus, l'Académie remettait un diplôme qui vous remplissait de gloire, que certains encadraient. Désormais on savait lire,

écrire et compter. "Il sait assez pour faire un paysan" disaient les parents, d'accord en cela avec leur fils. Mais la loi c'est la loi, l'école était obligatoire jusqu'à 14 ans. Une loi plus ou moins respectée. Il y a tant à faire à la ferme se disait le père. Les bons frères de Ploërmel pour encourager les petits campagnards à venir à l'école avaient inventé le certificat d'études libres : premier degré à 13 ans, 2ème degré à 14 ans. "Oui, mais ce n'était pas pareil, ce certificat n'était pas considéré, que vaudrait-il pour l'administration ou à la caserne ?".

Bref, on manquait facilement l'école. Cependant sous l'influence des exemples de la ville et aussi l'expérience et la réflexion aidant, peu à peu les parents prenaient conscience de l'importance d'une bonne instruction. D'autres objectaient : attention, il vaut mieux ne pas attendre trop tard pour atteler les jeunes chevaux. Des écoles professionnelles d'agriculture attiraient bien des élèves : au Nivot en Lopérec, à Bréhoulou en Foesnant.

À mon avis, les deux opinions étaient vraies en même temps. La bonne solution a été trouvée, mais 25 ans plus tard : les Maisons Familiales rurales avec alternance, 15 jours en pension à l'école familiale pour l'étude théorique et 15 jours à la ferme chez ses parents pour l'application, avec à la clef un travail de recherche. Il est certain qu'un jeune de 14-15 ans, au moment où il est en pleine croissance, est exposé à la ferme à porter des fardeaux trop lourds, il est aux prises avec des travaux trop durs. Et cela peut nuire à sa santé, à son développement physique, des efforts qu'il risque de payer cher plus tard. Un régime en alternance plus doux, avec gymnastique, éducation physique était sagesse et prudence. Et une instruction plus poussée ne peut que rendre service tout au long de la vie».

Article issu du livre "Paysans de Saint-Pierre Quilbignon" et retranscrit par Paul Person.



Une scène dans la ferme de Traon-Bihan

## MPT Saint-Pierre

### Ciné-café



**14 avril à 14h au CS Kerourien.** Film "Le Marquis". En partenariat avec le Réseau Voisin'âge. Pour les + de 65 ans. Covoiturage possible. Participation au goûter 2 €. Renseignements et inscriptions à la MPT : 02 98 45 10 92



## Theâtre du grain Brest

**Défi Éloquence #2 au Maquis** (12 rue Victor Eusen). **Le samedi 27 avril à 19h30.**

"Défi Éloquence est proposé à des personnes de 16 à 25 ans, désireuses de participer à une aventure individuelle,



collective et artistique. Oser parler, oser se tenir devant les autres, oser être, dire et se dire.

Parler n'engage pas que notre tête, mais mobilise tout notre corps. Défi éloquence c'est savoir être par la parole, apprivoiser ses émotions, se mettre en scène pour adopter le ton juste en restant authentique."

## Centre Social Kerourien



### \* **Cabas des champs :**

commande le 8 et livraison le jeudi 11 avril

\* **Balade familiale le dimanche 28 avril** (organisée par le CCQ de Saint-Pierre) où nous proposerons un grand jeu.

**Durant la première semaine d'avril, en partenariat avec l'école Jean de la Fontaine, le collège de la Fontaine Margot, la Ligue de l'Enseignement, l'équipe du centre social vous propose quelques animations :**

\* **Le lundi matin et mardi toute la journée à l'école Jean de la Fontaine** par demi-classe : les réseaux sociaux et leurs usages.

\* **Le mardi une soirée de 18h à 20h :**

à l'école sur Internet, parlons-en !

À destination des parents, habitants, bénévoles du quartier et des environs animée par la Ligue de l'enseignement. **Au Centre Social Couleur Quartier** à Kerourien.

\* **Le mercredi après-midi :** animation autour de la fabrication numérique et de la programmation expliquée aux plus jeunes, sous forme de petits jeux.

\* **Le mercredi après-midi :** récréatif pour les petits mais aussi les grands, autour de la programmation et la découverte de la fabrication numérique.

\* **Le jeudi matin et après-midi :** un nouveau mystère à Kerourien est proposé aux élèves de l'école Jean de la Fontaine par toute l'équipe du centre : découvrir par le jeu le numérique mais surtout résoudre l'énigme ....

\* **Le jeudi soir à partir de 17h30 :**

apéro coding : on vous invite petits et grands à découvrir les réalisations des élèves autour du code et aussi l'imprimante 3D, les machines outils numériques et ce qu'on peut en faire.

\* **Le vendredi matin :** des élèves de l'école se rendront au collège de la Fontaine Margot pour un plateau TV, des ateliers autour du numérique...

**Pour tout renseignement : Tél Centre Social : 02 98 34 16 40**

## Prairies du Vern

**Du 1er au 10 avril 2019 auront lieu des chantiers participatifs autour et à l'intérieur de la fontaine Margot** (patrimoine historique du quartier), au programme : construction de mobiliers avec Atelier Bivouac, création de la signalétique du site avec Les Concasseurs, balades, animations...

Inscriptions et informations par mail : prairies.vern@gmail.com ou contact@collectif-fil.fr

Par téléphone : 02 98 80 37 89

## Mairie de quartier Saint-Pierre

### \* **Réunion publique :**

**Le jeudi 25 avril 2019, de 20h à 21h30, au Patronage Laïque de la Cavale Blanche, 10, rue Hegel .**

Brest Métropole encourage et accompagne le développement des énergies renouvelables climat et vous accompagne dans votre projet. Elle organise une réunion publique d'information sur l'énergie solaire à Brest (solaire thermique : production d'eau chaude) ou photovoltaïque (production d'électricité).

Vous pouvez au préalable vérifier le potentiel solaire de votre façade et de votre toiture sur le site :

[www.brest.fr/cadastre\\_solaire](http://www.brest.fr/cadastre_solaire)

Contact : Tinergie au 02 98 33 20 09 - [www.tinergie-brest.fr](http://www.tinergie-brest.fr)

Réunion gratuite et ouverte à tous.

\* **Balade familiale**, organisée par le CCQ de Saint-Pierre.

**"À l'assaut du Questel"** une balade en famille pour les enfants de 6 à 10 ans, **le dimanche 28 avril.**

**Voir infos dans l'article de la page1.**

### \* **Exposition :**

**"Saint-Pierre Insolite" : du 1er au 29 avril 2019**, à la mairie de quartier de Saint-Pierre.

**Voir infos dans l'article de la page1.**

## Les Amis des Baraques



**Exposition photos "La vie en baraques" à Brest de 1945 à 1976**, à l'EHPAD Louise Leroux et Antoine Salaun, 20 rue Maissin à Quéliverzan. **Du vendredi 19 avril à 14h au dimanche 28 avril, 17h.**

Horaires : 10h-17h tous les jours.

Permanences : 14h30-17h.

Entrée gratuite .

Contact : [oliv.disarb@free.fr](mailto:oliv.disarb@free.fr)

Mobile : 06 15 46 88 14

Responsable de rédaction : Martine Gervais. Rédacteurs de ce numéro : Jean Louboutin, Jean-Denis Le Roux, Jean-Luc Coat, Paul Person.

Imprimeur : Cérid tél 0298470770 - imprimé sur papier garanti sans chlore. Logiciel utilisé : SCRIBUS. Le journal est aidé par la Ville de Brest et fait partie du Collectif des journaux de quartier brestois.